

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

-----  
**Recrutement de consultants individuels pour identifier les défis et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les pertes alimentaires au Mali et en Sierra Leone**

-----  
**Ouverture de l'appel : 17/11/2020**  
**Clôture de l'appel : 01/12/2020**

-----  
**AMI N° 18-2020**

### Contexte

Le monde continue d'être confronté aux effets dévastateurs croissants de la COVID-19 sur la santé et les économies des nations à des niveaux de vulnérabilité et de conséquences variables. Dans le but de gérer les perturbations causées par la pandémie de la COVID-19 en Afrique de l'Ouest, les ministres de l'Agriculture et de l'Alimentation de la CEDEAO ont tenu une vidéoconférence le 31 mars 2020 sur l'impact de la COVID-19 et des ravageurs des cultures sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Ils ont relevé les mesures économiques suivantes prises dans tous les pays : confinement partiel ou total des populations, limitation de la mobilité des personnes, fermeture des frontières, fermeture des marchés urbains, périurbains et ruraux qui structurent la relation entre l'offre et la demande. Tout en reconnaissant les effets positifs de ces mesures visant à réduire la propagation de la COVID-19, ils ont également mentionné l'impact négatif initial sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment : l'augmentation des prix des produits de première nécessité, le faible accès des personnes vulnérables à la nourriture, la baisse drastique de la commercialisation des produits maraîchers et fruitiers périssables, l'augmentation des coûts de transport, l'accès difficile aux semences, aux engrais, aux produits phytosanitaires, etc.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) collabore avec le CORAF pour entreprendre une étude sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les pertes alimentaires au Mali et en Sierra Leone. Le travail vise à identifier les défis et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les pertes alimentaires et à fournir ensuite des recommandations politiques fondées sur des preuves.

Le Directeur Exécutif du CORAF invite les candidats ayant les qualifications requises indiquées dans les termes de références à exprimer leur intérêt pour cet appel et en

indiquant le pays par e-mail à l'adresse suivante : **procurement@coraf.org** au plus tard le **01.12.2020 à 17h00 GMT**.

Les consultants qualifiés seront sélectionnés selon les règles contenues dans le Manuel des procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

Les consultants intéressés peuvent obtenir un complément d'information auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF via **Pauline Ngandoul DIOUF** : [p.diouf@coraf.org](mailto:p.diouf@coraf.org).

**Dr Abdou TENKOUANO**  
**Directeur Exécutif du CORAF**



## TERMES DE REFERENCES

### **Recrutement de consultants individuels pour identifier les défis et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les pertes alimentaires au Mali et en Sierra Leone**

---

#### **Contexte**

Le monde continue d'être confronté aux effets dévastateurs croissants de la COVID-19 sur la santé et les économies des nations à des niveaux de vulnérabilité et de conséquences variables. Il est de plus en plus à craindre que, pour l'heure, en l'absence de remède et de vaccin, la pandémie fasse des ravages sur un continent africain déjà fragilisé, en particulier dans la zone du Sahel en Afrique de l'Ouest. La région de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à des défis persistants liés à la dégradation de l'environnement, à la pauvreté omniprésente, aux conflits, à l'exode rural, etc. dans un contexte fréquent d'inégalité entre les sexes..

Dans le but de gérer les perturbations causées par la pandémie de la COVID-19 en Afrique de l'Ouest, les ministres de l'Agriculture et de l'Alimentation de la CEDEAO ont tenu une vidéoconférence le 31 mars 2020 sur l'impact de la COVID-19 et des ravageurs des cultures sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Ils ont relevé les mesures économiques suivantes prises dans tous les pays : confinement partiel ou total des populations, limitation de la mobilité des personnes, fermeture des frontières, fermeture des marchés urbains, périurbains et ruraux qui structurent la relation entre l'offre et la demande. Tout en reconnaissant les effets positifs de ces mesures visant à réduire la propagation de la COVID-19, ils ont également mentionné l'impact négatif initial sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment : l'augmentation des prix des produits de première nécessité, le faible accès des personnes vulnérables à la nourriture, la baisse drastique de la commercialisation des produits maraîchers et fruitiers périssables, l'augmentation des coûts de transport, l'accès difficile aux semences, aux engrais, aux produits phytosanitaires, etc. Il convient de noter qu'aucune étude spécifique n'a évalué les défis et l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les pertes alimentaires.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec le CORAF, entreprendra l'évaluation de l'état des lieux de la pandémie de COVID-19 et les pertes alimentaires dans deux pays de l'Afrique de l'Ouest. Le travail vise à identifier et à comprendre les défis et l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les pertes alimentaires. On s'attend à ce que les résultats suggèrent des solutions et fournissent des recommandations politiques fondées sur des preuves.

Le Directeur Exécutif du CORAF invite les candidats ayant les qualifications requises indiquées à exprimer leur intérêt à entreprendre cette mission.

## **Objectifs de la mission**

**Objectif général:** L'objectif général est d'améliorer la gestion des pertes alimentaires post-récoltes lors des pandémies comme la COVID-19.

### **Les objectifs spécifiques sont :**

- Identifier et comprendre les défis et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les pertes alimentaires, en particulier pour les petits agriculteurs ;
- Suggérer des solutions pour faire face à la post-récolte en cas de pandémie ;
- Suggérer des recommandations politiques fondées sur des preuves.

**Activités de la mission :** Le consultant individuel entreprendra les activités suivantes:

- Participer à une réunion virtuelle de démarrage avec l'équipe de recherche et d'autres participants sélectionnés pour expliquer les rôles, la méthodologie et les résultats attendus;
- Mener une étude documentaire en examinant les rapports et la littérature disponible sur la manière dont les mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la propagation de la COVID-19 ont conduit à une augmentation des pertes alimentaires parmi les petits exploitants et autres partenaires tout au long de la chaîne de valeur alimentaire.
- Effectuer une évaluation rapide de la situation des pertes alimentaires dans le pays, en se concentrant sur la manière dont la COVID-19 a contribué à aggraver la situation et en identifiant les meilleures pratiques / solutions que les pays ont utilisées / utilisent pour réduire les pertes post-récoltes / alimentaires parmi les petits exploitants.

**Résultats attendus :** Un rapport de pays contenant des solutions identifiées et suggérées, ainsi que des recommandations politiques fondées sur des données factuelles que le pays pourrait utiliser pour réduire les pertes alimentaires pendant et après la COVID-19.

**Profil du candidat :** Le candidat recherché aura le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Maîtrise ou PhD) en économie, ingénierie ou équivalent ;
- Connaissance des plans régionaux et nationaux d'investissement agricole de la CEDEAO ;
- Avoir une expérience avérée en engagement des décideurs ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse de la chaîne de valeur agricole et la gestion des pertes alimentaires post-récolte ;
- Excellentes compétences rédactionnelles en français ou en anglais et une connaissance pratique de l'autre langue est hautement souhaitable.

**Durée de la mission : 15 jours ouvrables entre Décembre 2020 et Mars 2021.**

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

